



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance extraordinaire, dédiée au Budget et au Plan Triennal des Immobilisations pour l'année 2024, tenue le 18 décembre 2023, à 20 h, à la salle Jules-Romme

Étaient présents :

La mairesse : M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M. Michel Dubuc
M^{me} Vicky Bergeron Landry
M. Simon Lejour
M^{me} Carole Ste Marie

Étaient absents : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Carmyn Girard

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Pensée

Confirmation de réception de l'Avis de convocation de la séance extraordinaire du lundi, 18 décembre 2023, signifiée aux élus par la Greffière-trésorière par courriel le 13 décembre 2023 tel que :

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné, par les présentes, par la greffière-trésorière, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par la greffière-trésorière, pour être tenue au centre communautaire Jules-Romme, au 113, rang Saint-Claude, le **lundi, dix-huitième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois à 20:00 heures**, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du Budget 2024
4. Dépôt et adoption du Plan triennal des Immobilisation 2024
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné ce treizième jour du mois de décembre 2023

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE L'EXPÉDITEUR

Articles : 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) et
134 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Je, soussigné(e), Jocelyne Blanchet, exerçant ma profession au 116, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle, déclare solennellement et atteste ce qui suit :

1. Je suis greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;
2. À Saint-Bernard-de-Lacolle, le 13 décembre 2023, j'ai notifié, par moyen technologique, à savoir par courriel, un avis de convocation à une séance extraordinaire du conseil dédié au Budget et au Plan Triennal des Immobilisations pour 2024, aux destinataires suivants, en leur transmettant ces documents aux adresses qui étaient actives au moment de l'envoi :

Nom du destinataire	Fonction	Adresse courriel	Heure et minutes de l'envoi
Estelle Muzzi	Mairesse	emuzzi@mun-sbdl.ca	16 h 33
Marie-Claude Adam	Conseillère 1	madam@mun-sbdl.ca	16 h 33
Michel Dubuc	Conseiller 2	mdubuc@mun-sbdl.ca	16 h 33
Carmyn Girard	Conseiller 3	cgirard@mun-sbdl.ca carmyng00@hotmail.com	16 h 33
Vicky Landry Bergeron	Conseillère 4	vlandry@mun-sbdl.ca	16 h 33
Simon Lejour	Conseiller 5	slejour@mun-sbdl.ca	16 h 33
Carole Ste Marie	Conseillère 6	cstemarie@mun-sbdl.ca	16 h 33

3. L'adresse courriel à laquelle ce document a été transmis est l'adresse courriel que chaque destinataire a indiqué être l'emplacement où il accepte de recevoir les documents qui lui sont destinés;

4. Ce document comportait : 4 fichiers dont :

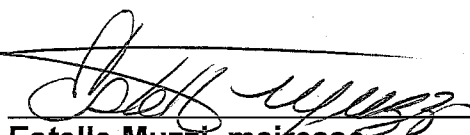
- 1 page : convocation
- 10 pages : Plan Triennal des Immobilisations pour 2024
- 34 pages : Budget 2024
- 2 pages : Préparation des résolutions

5. Je n'ai pas utilisé de bordereau d'envoi pour cette notification, compte tenu que la Municipalité ne dispose pas d'un tel procédé.

ET J'AI SIGNÉ À Saint-Bernard-de-Lacolle, le 18 décembre 2023

Jocelyne Blanchet, greffière-trésorière

Serment prêté devant moi, à Saint-Bernard-de-Lacolle, le 18 décembre 2023


Estelle Muzzi, mairesse



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2023-12-346

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 dédié au Budget.

Ordre du jour

7. Ouverture de la séance
8. Adoption de l'ordre du jour
9. Dépôt et adoption du Budget 2024
10. Dépôt et adoption du Plan triennal des Immobilisations 2024
11. Période de questions
12. Levée de la séance

RÉSOLUTION 2023-12-347

Dépôt et adoption du Budget 2024

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté le Budget pour l'année 2024 tel que déposé pour un montant total de 6 160 584,00 \$

RÉSOLUTION 2023-12-348

Dépôt et adoption du Plan Triennal des Immobilisations 2024

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit adopté le Plan Triennal des Immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 pour un montant pour 2024 pour 2 103 802,00 \$

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Simon Lejour que soit levée de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 dédiée au Budget et au Plan Triennal des Immobilisations pour l'année 2024 à 20 h 30.

M^{me} Estelle Myzzi
Mairesse

M^{me} Jocelyne Blanchet
Greffière-trésorière